

RAPPORT ACTIVITES 2017

1. Vie de la Fondation

En 2017, la FPFA a été prorogée pour une durée de 4 ans (2017-2020). Les membres fondateurs sont désormais au nombre de 4 :

- UHA
- EDF
- Banque Populaire ALC
- NSC Groupe

Le programme d'actions 2017/2020 (Annexe 1) comprend désormais les actions suivantes :

- Action handicap
- Développement durable
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant
- Mobilité internationale
- Soutien à la recherche
- Communication et don en faveur des actions à destination des étudiants
- Silver économie
- Actions interculturelles
- Soutien au développement école d'ingénieur
- ELAN (Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique)

L'action « Bourses TREMPIN » menée conjointement avec l'UIMM Alsace et le fonds A2I sur la période 2014/2017 n'a pas été renouvelée pour une période de 3 ans.

Suite à la réorganisation territoriale d'EDF, Madame Ludmila GAUTIER a été désignée, par M. Didier VAUCOIS (Délégué régional Grand Est EDF), pour représenter EDF au Conseil d'Administration de la FPFA.

Mme GAUTIER, Représentante territoriale EDF en Alsace, a été élue Présidente du CA du 3.2.2017 et succède ainsi à cette fonction M. Marc KUGLER, Directeur Général du Groupe ES.



Passation de pouvoir le 3 février 2017

2. Réalisations du plan d'actions 2016-2017

Rappel des modalités de fonctionnement du programme d'actions :

Un appel à projets est lancé bis-annuellement à partir du programme d'actions de la FPHA. Le CA de la FPHA approuve le programme d'actions proposé par le bureau, en accord avec ses statuts. Une somme est allouée à la réalisation de chaque projet et mise à disposition d'un porteur. Ce dernier doit le mettre en oeuvre et tenir informés le pilote et le CA de sa bonne exécution ou bien des difficultés rencontrées.

2.1. Actions Interculturelles (25 K€)

Un programme d'une durée de 2 ans (2017/2018) et d'un montant de 50 k€ a été lancé grâce au soutien financier de la société UNIBAIL RODAMCO.

Contexte : La société UNIBAIL RODAMCO a des projets d'installation de locaux professionnels et commerciaux dans le Sud Alsace à proximité de l'Euroairport. Dans le contexte, l'UHA a développé un champ de recherche concernant l'interculturalité : « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ». La FPHA s'associe à la démarche en mettant en place la présente action grâce à un don fléché de la société UNIBAIL RODAMCO.

Retombées attendues : Le projet de la société UNIBAIL RODAMCO est une véritable opportunité de développer les interactions entre l'université et le milieu économique grâce à nos compétences, en particulier dans le domaine des sciences humaines. Le projet soutenu par la FPHA développera les interactions des laboratoires au sein du champ « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ».

La démarche du projet qui consiste à examiner les points de rencontre dans le Rhin Supérieur et en particulier les convergences et divergences identitaires et culturelles. Ceci se place dans une logique de pérennisation en lien avec l'environnement socio-économique. La 1^{ère} action a porté sur l'examen des convergences et divergences identitaires et culturelles. La seconde a analysé l'identité et la culture dans les familles du Haut-Rhin et la représentation de la multiculturalité au sein du Rhin supérieur.

2.2. Silver économie, en partenariat avec la Fondation WALLACH

Le projet Silver Economie d'un montant de 378 K€ comprend :

- Le projet **SMART CHAIR (70 K€)**, dont le porteur pour la FPHA est M. Alain DIETERLEN, est porté par le laboratoire MIPS. Le partenariat regroupe la filière textile et la filière numérique. Ce projet qui s'inscrit dans un dépôt de projet INTERREG V Rhin Supérieur (associant les laboratoires LPMT, MIPS, IS2M, Hochschule de Furwangen, ...) a bénéficié d'un financement supplémentaire de 10 K€ EN 2017 de la part de la Fondation WALLACH.
- Le projet **SIMPHA SYNOVO (308 K€ sur une durée portée à 3 ans)**, dont le porteur pour la FPHA est Michel BASSET, a bénéficié d'un 2^{ème} versement d'un montant de 102 K€ courant 2017.

2.3. **Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant (15 K€)**

Contexte du projet :

L'objectif est d'introduire dans les cursus de l'université la notion d'entrepreneuriat et de favoriser les initiatives en accompagnant les premières étapes du montage d'un projet. Il a pour but de développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants, d'assurer l'émergence de nouvelles vocations et d'encourager et promouvoir l'entrepreneuriat au féminin.

3 000€ ont été attribués comme « Prix Spécial Fondation partenariale Haute-Alsace » lors du 4ème Start-Up Week-End organisé à la HEAR à Mulhouse du 22 au 24 avril 2017.

L'équipe lauréate du projet « E-Bu Connect! » a bénéficié d'un accompagnement en identité visuelle financé par la FPHA (3 000€) assuré par la société Cap Coaching. Le Start-up week-end leur a permis de recentrer leur projet vers le marché professionnel où les attentes étaient plus fortes. Le projet consiste en l'élaboration d'un verre « connecté » qui laisserait les coordonnées des personnes ayant participé à un cocktail. Les frais d'inscription des 7 participants ont également été pris en charge par la FPHA.



Equipe E-Bu Connect!

2.4. **Soutien au développement école d'ingénieur**

Un programme d'une durée de 4 ans et d'un montant de 60 k€ a été lancé avec la société NSC Groupe.

Contexte : La société NSC groupe soutien des actions spécifiques avec les écoles d'ingénieur.

Retombées attendues :

D'une part, cette action assure le co-financement d'équipements pédagogiques, notamment à l'ENSISA ainsi que le financement de recherches sur des projets textiles (par ex. Vertilap à l'ENSISA) ou mécaniques (par ex. turbine Elleo à l'ENSISA). Ce projet s'inscrit dans une perspective plus générale de renouvellement d'équipements pédagogiques spécifiques à la spécialité Textiles & Fibres de l'ENSISA et qui sont actuellement obsolètes ou quasi tels, tout en étant indispensables à la formation.

D'autre part, cette action permet l'ouverture de formations techniques spécifiques complémentaires de jeunes ingénieurs diplômés et embauchés par des entreprises industrielles du territoire, à l'ENSCMu et à l'ENSISA (l'équivalent d'un « Executive MBA » mais pour des ingénieurs). Par ailleurs, il est également prévu la mise en place de bourses d'études pour les jeunes filles.

En 2017, une machine de traction (matériel dédié aux travaux pratiques de métrologie textile, aux projets d'étudiants ainsi qu'aux travaux de stagiaires) a ainsi pu être co-financée avec l'ENSISA. Elle pourra également être utilisée dans le cadre de travaux de recherche.

2.5. Bourses Tremplin A2I / UIMM ALSACE

Une convention d'un montant de 248 400 € sur une durée de 3 ans a été signée en 2014 avec le fonds A2I et l'UIMM Alsace. Son objet consistait à aider financièrement des étudiants désireux de s'engager dans les filières à forte orientation industrielle proposées par l'UHA.

Les conditions d'attribution de bourse étaient l'excellence académique et les critères sociaux, l'étudiant devant être boursier. L'aide devait être attribuée à au moins 9 étudiants par année universitaire et compter au moins 1/3 d'étudiantes. Le montant maximum de l'aide mensuelle, bourse académique comprise, était de 706 € et devait servir à couvrir les principaux postes de dépenses : frais d'installation, frais d'inscription, loyer, nourriture, transports,...

100 % des lauréats des trois promotions (2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017) ont réussi leur diplôme ou bien sont passés en année supérieure. 34 étudiants (dont 14 étudiantes) ont bénéficié de cette bourse d'études pour un montant global de 198 k€.

Malgré le succès de cette action, le fonds A2I financeur principal du projet n'a pas souhaité relancer ce programme au-delà de 2017.

3. Plan d'actions 2017-2018

Deux appels à projets ont été lancés au printemps et à l'automne. Ils ont permis le lancement de nouveaux projets dans les actions suivantes : développement durable (50 k€), soutien à la recherche (50 k€), mobilité internationale (25 k€), actions interculturelles (25 k€) et soutien au développement école d'ingénieur (20 k€). La plupart de ces actions sont en cours de finalisation.

4. Vie de la fondation

4.1. Montant des actions subventionnées de 2013 à 2016

Montant des projets du programme d'actions de la FPHA au cours de ses 5 premières années

Projets FPHA 2013 – 2016 <i>(données mises à jour au 8.11.17)</i>	Total	
Handicap	29 500 €	5%
Développement durable	60 000 €	11%
Entrepreneuriat étudiant	43 000 €	8%
Soutien à la recherche (1)	212 000 €	37%
Mobilité étudiante	60 000 €	11%
Soutien étudiants (2)	160 910 €	28%
Montant total distribué	565 410 €	

(1) dont Silver économie 172 000€

(2) dont Bourses TREMPLIN 156 910€

4.2. Plan prévisionnel de financement des actions prévues entre 2017 et 2020

Programme d'actions FPHA Récapitulatif 2012-2016 et prévisions 2017-2020

Programmes FPHA	Réalisé 2012-2016 FPHA Création	Réalisé 1er semestre 2017 FPHA prorogation	Tableau de prospective			Total 2017-2020(*)
			exercice 2018	exercice 2019	exercice 2020	
Axe1 : projet Handicap (*)	29 500 €	0 €	Décision de répartition à prendre par le CA			0 €
Axe2 : projet Développement durable	60 000 €	25 000 €				25 000 €
Axe3 : projet Entrepreneuriat étudiant (*)	43 000 €	0 €				0 €
Axe4 : projet Soutien à la recherche	40 000 €	25 000 €				25 000 €
Axe5 : projet Mobilité étudiante (*)	60 000 €	0 €				0 €
Axe6 : projet soutien étudiants (*)	4 000 €					0 €
Total des actions non fléchées	236 500 €	50 000 €	75 000 €	125 000 €	50 000 €	300 000 €
FPHA 1 : Programme Bourses TREMPLEIN	156 910 €	46 360 €		0 €	0 €	
FPHA 1 : Programme Silver Economie SIMPHA SYNOVO +SMART CHAIR	172 000 €	102 000 €				
FPHA 2 : projet actions interculturelles (*)		24 000 €	26 000 €			50 000 €
FPHA 2 : projet écoles ingénieurs		20 000 €	20 000 €	20 000 €		60 000 €
Total des actions fléchées	328 910 €	192 360 €	46 000 €	20 000 €	0 €	258 360 €
Montant total distribué	565 410 €	242 360 €	121 000 €	145 000 €	50 000 €	558 360 €

* La FPHA s'est engagée (CA du 17.5.17) à participer au projet ELAN comme co-financier par le biais de son programme d'actions 2017-2020.
Pour mémoire : exercice 2020 : les 50 K€ seront à compléter par des rentrées au cours des exercices 2018/2019

Prorogation pour 4 ans (330 k€ au lieu de 578 K€)	21/12/2016 (CA 25/11/2016)	V 2017	V 2018	V 2019	V 2020	reste à verser au 31/12/2017
Fondateur EDF	30 000 €	30 000 €				0 €
Fondateur UHA	90 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €		60 000 €
Fondateur BPALC	120 000 €	120 000 €				0 €
Fondateur NSC Groupe	120 000 € (50% projet écoles Ing.)	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	90 000 €
Grands donateurs UNIBAIL RODAMCO	50 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €		25 000 €
Renouvellement Bourses TREMPLEIN	248 000 €	projet non reconduit				
Dons de particuliers	23 500 €	3 150 €				

4.3. Comité des mécènes

En 2018, la Présidente, le Vice-président, les membres du Conseil d'administration de la FPHA ainsi que leurs partenaires ont eu la tristesse d'apprendre le décès du Président du comité des mécènes, Monsieur Jean-Régis CLAVEL, Avocat fiscaliste.

Ils garderont le souvenir d'un mécène très engagé ayant contribué au bon fonctionnement de la FPHA et très apprécié des personnes qui l'entouraient.

Le Vice-Président de la FPHA

Serge NEUNLIST



Programme d'actions 2017 – 2020; Mis à jour par le CA du 23/11/2017

Principe :

La Fondation Partenariale Haute Alsace (FPHA) est une fondation reconnue d'utilité publique par l'article 719-13 du Code de l'Éducation et créée par l'arrêté rectoral en date du 8/11/2011. Elle est d'intérêt général. Toutes ses activités sont non-lucratives et sa gestion se fait par des administrateurs bénévoles non rémunérés. Elle a un caractère éducatif, scientifique et culturel visant à accompagner un public constamment renouvelé. Conformément à ses statuts, la FPHA développe un programme d'actions annuel qui est proposé au Conseil d'Administration par le Bureau. Le Bureau, réuni le 9 octobre 2015, propose les modalités de fonctionnement et de programme d'actions exposés ci-après.

Modalités de fonctionnement :

Le bureau propose, en accord avec les statuts de la FPHA, un programme d'actions pour l'année universitaire n/n+1 au Conseil d'Administration. Ce programme d'actions précise les intitulés des actions qui seront soutenues et les montants prévisionnels qui pourront y être affectés ainsi que la procédure de sélection des projets. Pour chaque action, le contexte ainsi que les attendus seront précisés et un pilote d'action et éventuellement un co-pilote seront désignés.

Le rôle du pilote (en accord, le cas échéant avec le co-pilote) sera double :

- Tenir informé les potentiels porteurs de projets et garantir l'interface avec eux.
- Récouter les projets, en vérifier la recevabilité, émettre un avis motivé sur le projet et le transmettre au bureau au plus tard 15 jours avant chacune de ses réunions.

Le bureau se réunira dans les meilleurs délais après réception des projets et proposera au Conseil d'administration les projets sélectionnés pour approbation et attribution des fonds.

Une fiche-projet type sera fournie à chaque pilote pour le lancement des appels.

Les critères de sélection seront :

- La conformité des projets avec l'objet statutaire de la FPHA et le programme d'actions
- L'avis motivé du pilote de l'action
- La qualité globale du dossier de présentation du projet
- Un plan de financement réaliste.
- Un plan de communication

Les programmes suivants sont proposés au titre de l'année 2015-2016 :

1) Action handicap

Contexte :

La FPHA soutient l'initiative de l'Université d'aide à l'insertion professionnelle de ses diplômés handicapés.

Attendus :

Les projets soumis doivent démontrer leur contribution originale visant à augmenter le taux d'insertion des diplômés handicapés.

Pilote :

Mme Sophie KOHLER, VP Vie étudiante et politiques culturelles

Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau

2) Programme Développement durable

Contexte : L'objet du programme d'action est la sensibilisation des acteurs universitaires, groupes régulièrement renouvelés, aux notions de développement durable.

Attendus : Susciter la participation d'un large nombre d'acteurs tant en interne à l'Université qu'à l'externe et conduire à des réalisations lisibles / visibles.

Pilote : Mme Anne MANGANO, directrice DGPI de l'UHA

Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau

3) Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant

Contexte : L'UHA est partie prenante du programme PEPITE lancé par le MESR dont l'objet est d'inciter l'esprit d'entreprendre de l'étudiant.

Attendus : Introduire dans les cursus de l'université la notion d'entrepreneuriat et favoriser les initiatives en accompagnant les premières étapes du montage d'un projet.

Pilote : M. Pierre-Alain MULLER, VP Innovation

Nos engagements passés ont permis un effet de levier et l'obtention d'un financement via les projets d'investissements d'avenir (Eucor entrepreneurship 2016-2018).

Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau

4) Soutien à la recherche

Contexte : L'UHA est une Université pluridisciplinaire comptant en son sein à la fois des laboratoires de recherche reconnus et des équipes en émergence. L'objet de la FPHA est d'accompagner ces dernières à acquérir une visibilité dans leur domaine.

Attendus : Les projets doivent démontrer en quoi la contribution de la FPHA constitue un levier primordial pour développer les recherches proposées.

Pilote : M. Jean-Luc BISCHOFF, VP CR-Recherche, valorisation et formation doctorale

Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau

5) Mobilité internationale

Contexte : de nombreux projets (échanges internationaux, voyages d'études, ...) peuvent être discriminants en ce sens qu'ils demandent des participations financières personnelles parfois conséquentes ; ainsi, certains étudiants/personnels peuvent se voir barrer la possibilité par ce biais.

Attendus : Identifier les points de discrimination potentielle et contribuer à les réduire, non pas de façon récurrente mais par le biais de bourses à projets.

Pilote : Mme Josiane STOESEL-RITZ, VP relations internationales

Montant prévisionnel attribué : Défini par le CA sur proposition du Bureau

6) Communication et don en faveur des actions à destination des étudiants

Contexte : Cet axe est destiné à percevoir des dons de particuliers ou d'entreprises, d'un montant peu élevé dont le fléchage ne correspond à aucun des 5 autres axes ci-dessus. Tout don, dont le montant est inférieur à 20 K€ est directement encaissé par la FPHA puis reversé au pilote d'une action particulière, conformément aux souhaits du mécène donateur.

Il est prévu d'informer de ce versement, l'Agent comptable et le Directeur des affaires financières de l'UHA. Une information est également prévue à destination des composantes (directeur, responsable administratif, responsable financier, pilote référent de la composante)

Si le montant est supérieur à 20 K€, le projet fera l'objet d'un montage d'une action particulière, soumise à l'approbation du CA de la FPHA.

Attendus : Accélérer l'encaissement ainsi que le reversement au pilote d'une opération bien déterminée, d'un don sans attendre la tenue d'un prochain CA. Le but est de éviter le blocage de fonctionnement de la FPHA et de pouvoir assurer les mécènes donateurs de la bonne destination des fonds.

Pilote : Dominique ADOLPHE

Montant prévisionnel attribué : En fonction des dons perçus.

Bourses TREMPLIN :

Contexte : Les objectifs du fonds A2I sont à la fois de combattre l'exclusion, de promouvoir la diversité au sein des entreprises métallurgiques et de contribuer à résoudre les difficultés de recrutement rencontrées par celles-ci. Les fonds soutiennent des parcours vers l'emploi en établissant des passerelles entre des structures d'insertion, l'appareil de formation et les entreprises de métallurgie.

Nouvelle convention à mettre en place courant 2017.

Groupe de pilotage : Serge NEUNLIST, Directeur IUT MULHOUSE, Directeur IUT COLMAR, Directeur FST, Directeur ENSISA.

Montant attribué : **A définir k€** (en fonction de la nouvelle convention)

Projet non renouvelé courant 2017

Silver économie :

Contexte : La Fondation Alfred et Valentine Wallach, l'Université de Haute-Alsace et le Pôle Numérique Alsace Rhénatic ont lancé un appel à projets commun lié à la Silver Economie dont l'objectif est de soutenir financièrement des initiatives innovantes et d'impulser des projets dans le milieu de l'économie des seniors, et particulièrement ceux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées de l'Agglomération Mulhousienne. La FPHA s'associe à la démarche en coordonnant l'opération au niveau de ses laboratoires et de ses personnels et en mettant en place la présente action.

Attendus : L'appel à projets pour la Silver Economie est une véritable opportunité de développer des innovations en bénéficiant **notamment** de financements de la Fondation Wallach. Les fonds versés dédiés aux projets identifiés par le jury constitué par la Fondation WALLACH, ont été retenus pour leur effet levier sur le développement du territoire, dans le but de les faire connaître et de les généraliser au plus grand nombre.

Une première opération de cette action correspond à l'appel à projets effectué par la Fondation Wallach qui s'adressait à :

- l'Université de Haute-Alsace, toute entreprise ou association, idéalement située sur le territoire de l'Agglomération Mulhousienne
- tout projet représentant une amélioration du bien-être et une solution innovante aux conditions de vie, notamment au maintien à domicile des personnes âgées de l'agglomération mulhousienne.

Pilotage : Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'UHA – M. Serge NEUNLIST 1^{er} Vice-président de l'UHA.

Montant attribué : 378 K€ (programme prévu sur 3 années).

Actions interculturelles :

Contexte : La société UNIBAIL RODAMCO a des projets d'installation de locaux professionnels et commerciaux dans le Sud Alsace à proximité de l'Euroairport. Dans le contexte, l'UHA a développé un champ de recherche concernant l'interculturalité : « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ». La FPHA s'associe à la démarche en mettant en place la présente action grâce à un don fléché de la société UNIBAIL RODAMCO.

Attendus : Le projet de la société UNIBAIL RODAMCO est une véritable opportunité de développer les interactions entre l'université et le milieu économique grâce à nos compétences, en particulier dans le domaine des sciences humaines. Le projet soutenu par la FPHA développera les interactions des laboratoires au sein du champ « interculturalité(s) : humanités, sociétés, économies durables ».

Pilotage : M. Loïc CHALMEL, Directeur du LISEC.

Montant attribué : 50 K€.

Soutien au développement école d'ingénieur :

Contexte : La société NSC groupe soutien des actions spécifiques avec les écoles d'ingénieur.

Attendus : Ce programme comprend notamment :

- le co-financement d'équipements pédagogiques, notamment à l'ENSISA
- le financement de recherches sur des projets textiles (par ex. Vertilap à l'ENSISA) ou mécaniques (par ex. turbine Elleo à l'ENSISA).
- l'ouverture de formations techniques spécifiques complémentaires de jeunes ingénieurs diplômés et embauchés par des entreprises industrielles du territoire, à l'ENSCMu et à l'ENSISA (l'équivalent d'un « Executive MBA » mais pour des ingénieurs)
- des bourses d'études pour les jeunes filles.

Pilotage : Monsieur Laurent BIGUE, Directeur de l'ENSISA.

Montant attribué : 60 K€.

ELAN (Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique)

Contexte : Projet lauréat du PIA « NCU » 2017, ELAN se fixe pour objectif d'être un projet pilote au niveau national en terme d'orientation et de réussite étudiante. Le sujet est hautement d'actualité et fait en particulier l'objet du « Plan Etudiant » annoncé par le gouvernement. Les mots-clé de ELAN sont : motivation, réussite, hétérogénéité en se centrant sur l'apprenant, l'orientation et l'accompagnement du projet personnel, en étroite coopération avec les lycées du Haut-Rhin, du Rectorat et de la formation continue.

Attendus : Ce programme comprend, entre autre, la création de:

- Une plateforme d'orientation et d'évolution professionnelle « GPS ELAN – UHA » accessible en ligne à chaque apprenant
- Une communauté de formateurs – accompagnateurs (CoFA ELAN) mise en place pour accompagner les apprenants dans leurs projets depuis le lycée jusqu'à l'obtention de leur diplôme universitaire.
- Un contrat « ELAN » où seront définis les modules suivis par l'étudiant en fonction de son projet, sa participation aux bilans collectifs et individuels ainsi que son portfolio d'apprentissage
- Une modularisation des cursus
- Une a-synchronisation ainsi qu'une adaptation des évaluations des apprenants.

Dès 2018 des formations-pilote (une population de 1500 étudiants soit 18% de l'effectif de l'UHA), mettront progressivement en place ce projet pour être ensuite développé à l'ensemble des formations de l'Université.

Pilotage : Madame Florence DUCHÊNE-LACROIX, directrice du développement NOVATRIS, coordinatrice du projet ELAN.

Montant attribué : 150 K€ sur 3 ans (2018-2020)